

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°4

Auxerre, le 1er avril 2024

## Point de situation crues et inondations dans le département de l'Yonne

## Le bassin de l'ARMANÇON est maintenu en vigilance rouge pour crues et inondations.

L'onde de crue sur l'Armançon se déplace dans la soirée et toute la nuit en aval d'Aisy-sur-Armançon (notamment les communes jusqu'à Tonnerre). Dans ce secteur des habitations vont être touchées par les inondations et la population est appelée à la vigilance. Les habitants de Tanlay à Migennes ont été informés dès cet après-midi par FR-Alerte en complément de l'information communiquée aux élus de proximité.

Le bassin du **SEREIN** est maintenu en vigilance orange. Le pic de crue est attendu à DISSANGIS vers 22h dans des valeurs proches de celles atteintes en 2013. L'onde de crue va se propager jusqu'à Noyers-sur-Serein dans la nuit, avant d'atteindre Chablis en fin de journée mardi.

Le bassin de l'YONNE AMONT et celui de LOING AMONT – OUANNE demeurent maintenus en vigilance jaune.

Les Icaunais qui résident dans ces secteurs sont invités à ne pas s'approcher des cours d'eau, à ne pas n'engager sur une route submergée et à suivre les déviations qui sont mises en place.

Certains axes de circulations sont fermés, notamment les suivants :

- D11 entre la limite avec la Côte d'Or et L'Isle-sur-Serein
- D13 à Montréal
- D86 entre L'Isle-sur-Serein et Massangis
- D226 à Cry-sur-Armançon
- D953 entre Nuits et Ravière
- D957 à Montréal
- D956 et D957 à Aisy-sur-Armançon

Certains **transports scolaires** (notamment à destination de l'école de L'Isle-sur-Serein) vont devoir être suspendus dans ces secteurs tandis que d'autres auront des horaires de passage différés en raison des déviations. Les services du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté informent les parents d'élèves par SMS.

Le préfet de l'Yonne interdit pour sa part, la circulation sur le véloroute le long du canal de Bourgogne entre Migennes et le sud du département de l'Yonne.

Enfin **ENEDIS** informe en parallèle avoir coupé à titre préventif un secteur de l'Isle-sur-Serein privant d'éléctricité 89 foyers en plus des 208 déjà coupés à Aisy-sur-Armançon et Perrigny-sur Armançon.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Tél : 03 86 72 79 75 Port : 06 13 14 69 03

pref-communication@yonne.gouv.fr

